EP FORMATION

21 chemin de Laya 42100 Saint Etienne



PROGRAMME

Formation initiale "préparation habilitation électrique du personnel non électricien BS - BE/HE Manoeuvre" / Inter

Réf: HAB_ELEC_NE/BSBEHE / FI / INTER Dernière MAJ: 12/01/2023

Version: 3

Date(s): Selon planning 2023 Durée: 14.00 heures (2.00 j)

Horaires: 8:30-12:00 / 13:30-17:00 Tarif HT par personne: 290.00 €

En cas de prise en charge par votre OPCO avec subrogation de paiement, merci de nous communiquer l'information et nous transmettre le numéro d'agrément avant la facturation. A défaut, la facture vous sera imputée dans sa totalité.

Lieu: Aurama (LT) 2 allée du développement 42350 La Talaudière

Effectif: 1 - 10 participant(s)

Si le seuil minimum d'inscrit à une session n'est pas atteint, EP FORMATION se réserve le droit de l'annuler ou de la reporter.

Délai d'inscription:

La limite d'inscription est fixée à 10 jours ouvrés avant le début du stage (sous réserve de places disponibles). Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée et validées à réception du paiement intégral de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription donnera lieu à un entretien téléphonique avec l'entreprise. L'objectif est de permettre, avant la formation, à EP FORMATION de valider ou non la faisabilité de l'accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

Public:

- Toute personne étant amenée à réaliser des interventions élémentaires sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif)
- Toute personne étant amenée à manœuvrer le matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique..., mettre hors ou sous tension un équipement, une installation

Préreguis :

L'entreprise doit s'assurer au préalable que l'apprenant réponde aux prérequis de la formation visée.

- Etre âgé de 18 ans et plus
- Présenter une pièce d'identité
- Se présenter avec ses équipements de protection individuelle (bleu de travail en coton, chaussures de sécurité, gants, casque / Pas de prêt de chaussures de sécurité et de bleu de travail possible

Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur un chantier ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de chantier, travaux, exploitation électrique, consignation, ou de son employeur

EP FORMATION (SARL)

21 chemin de Laya Saint Etienne 42100 | SIRET: 89108665400011 | TVA: FR17891086654 | Code NAF (APE): 8559A |

Site internet: https://www.ep-formation42.fr | Certification Qualiopi n° FR068744-1

Déclaration d'activité: 84420352042 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes) Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat

- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention)
- Réaliser une intervention BT élémentaire (mise hors tension + VAT) et réarmement d'un dispositif de protection
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les EPI
- Réaliser une manœuvre d'exploitation ou de consignation dans le respect des instructions et documents (fiche de manœuvre, etc.)

Contenu de la formation (déroulé pédagogique)

PARTIE THEORIQUE:

- Manœuvre : Les matériels électriques BT et TBT Les moyens de protection individuelle (l'identification, l'utilisation et la vérification) - Les limites de l'habilitation BS - Différentes manœuvres - Respect des consignes du chargé d'exploitation ou du chargé de consignation - Conduite à tenir en cas d'accident
- nterventions de remplacement et de raccordement : Risques spécifiques aux interventions BT Mesures de prévention - Limites de l'habilitation indice BS - Zone d'intervention - Mise en sécurité d'un circuit -Préparer et réaliser une intervention de remplacement et de raccordement - La rédaction des documents

• PARTIE PRATIQUE:

- o Le repérage des environnements ou locaux à risques
- o L'analyse préalable à l'intervention
- o La mise hors service d'un équipement
- o La manœuvre d'exploitation
- o Le remplacement de fusibles, de lampes, d'accessoire d'un appareil d'éclairage
- o Le remplacement d'un socle de prises de courant et d'interrupteurs
- o Le raccordement d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mis hors tension
- o Le réarmement d'un dispositif de protection, et le compte rendu de son activité

Résultats attendus à l'issue de la formation

Réussite à l'examen théorique et pratique

Modalités d'évaluation

La réussite à l'examen théorique nécessite une moyenne minimum de 7/10.

La réussite à l'examen pratique nécessite de n'avoir aucune erreur grave et un maximum d'une erreur majeure par mise en situation

Détail sur la certification

Délivrance des documents suivants:

- Certificat de réalisation (avec réussite ou échec aux tests écrits et pratiques)
- Proposition au titre d'habilitation électrique BS BE/ HE Manoeuvre

Si résultats favorables, le chef d'entreprise pourra délivrer le titre d'habilitation électrique correspondant

Validité

3 an(s)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs qualifiés

Méthodes et moyens utilisés

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Livret disponible sur l'extranet de l'apprenant
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation
- Armoire électrique VAT, multimètre, tapis isolant, tournevis d'électricien, équipement de consignation électrique

EP FORMATION (SARL)

21 chemin de Laya Saint Etienne 42100 | SIRET: 89108665400011 | TVA: FR17891086654 | Code NAF (APE): 8559A |
Site internet: https://www.ep-formation42.fr | Certification Qualiopi n° FR068744-1
Déclaration d'activité: 84420352042 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes) Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat

Dispositif de suivi, d'exécution, d'évaluation et de résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Fiche des attentes de l'apprenant
- Test de positionnement
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Tours de table réguliers pour valider l'acquisition des connaissances
- Formulaires d'évaluation de la formation

Conditions de réussite pour le bon déroulement de la formation

Afin de garantir le bon déroulement de cette formation, les règles suivantes doivent être respectées par l'entreprise et l'apprenant :

- Le contenu du programme de formation devra être lu par l'apprenant avant le premier jour de formation.
- La convocation, le programme, le règlement intérieur et le plan d'accès devront être remis en main propre de l'apprenant.
- L'apprenant s'engage à participer à la totalité du programme de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en oeuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.